

## PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR VILLE ET TERRITOIRES DURABLES

*Viser la très haute performance  
et l'innovation environnementale  
pour le renouvellement urbain*

Présentation synthétique  
des 20 projets lauréats de l'appel  
à manifestations d'intérêt

## AMIENS (80)

*Energie / Agriculture urbaine*

Tandis que la communauté d'agglomération Amiens Métropole entend déployer une stratégie globale autour de l'énergie dans les Quartiers Nord d'Amiens, c'est la question de l'agriculture urbaine qui est ciblée dans le quartier de grand ensemble d'Etouvie.

Dans un quartier où les charges liées à l'énergie constituent le premier poste des dépenses contraintes des habitants, il s'agit de réaliser à Amiens Nord des bâtiments à énergie positive en rénovation, mais aussi de mettre en place des dispositifs de régulation du réseau de chaleur, de récupération de la chaleur sur les eaux usées et de stockage de l'énergie, ainsi que des systèmes de pilotage des consommations individuelles et de sensibilisation des habitants aux éco-gestes. Pour Etouvie, secteur plus excentré où les dépenses liées à l'alimentation sont importantes, le projet vise à doter le quartier des qualités d'un éco-village en déployant des circuits courts autour de l'agriculture (vergers, potagers et jardins partagés ; bacs jardinés temporaires pour identifier les secteurs les plus appropriés au développement de l'agriculture urbaine ; entretien raisonné des espaces verts et naturels ; installation de ruches ; plateforme numérique d'échange et de partage de biens etc.).



Illustration du quartier Etouvie à Amiens.

Source : dossier de candidature de la communauté d'agglomération Amiens Métropole à l'AMI.

## CAYENNE (973)

*Auto-réhabilitation / Gestion des déchets / Construction modulaire*

En articulation avec le projet de renouvellement urbain du Village Chinois à Cayenne, le PIA permet de déployer un programme d'auto-construction et d'auto-réhabilitation encadrées des logements, mais aussi de recyclage et de réutilisation des déchets dans l'espace public, en structurant notamment la filière locale du bois. Enfin, à travers un projet expérimental portant sur une pépinière d'entreprises multisites qui vise le déploiement de l'activité économique de proximité, un dispositif de construction modulaire est testé pour développer les structures légères, démontables et autonomes en énergie.



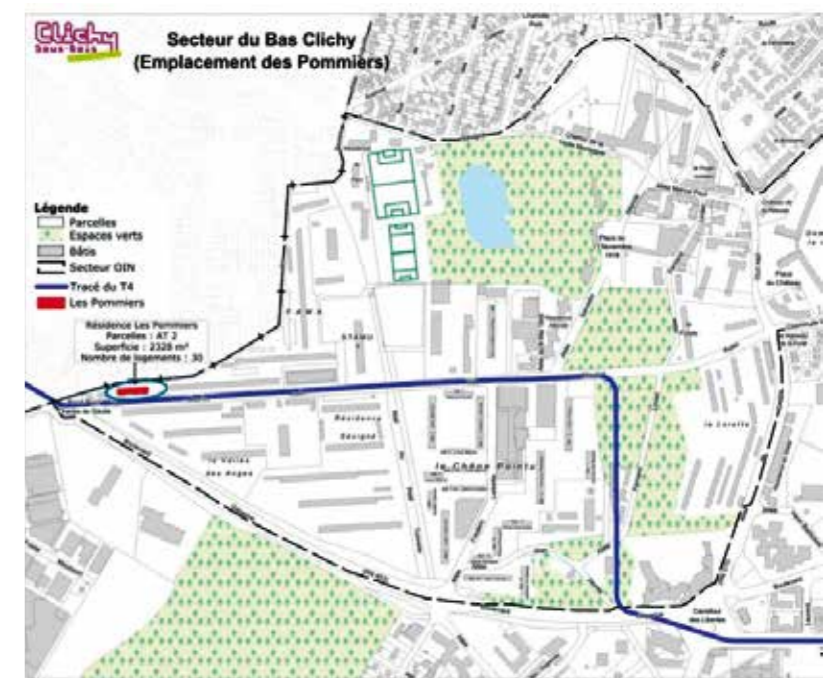
Le Village Chinois à Cayenne, en Guyane.

Source : dossier de candidature de la Ville de Cayenne à l'AMI.

## CLICHY-SOUS-BOIS (93)

*Copropriété / Réhabilitation / Modèle économique*

Dans un contexte d'omniprésence des copropriétés privées à Clichy-sous-Bois et pour prévenir la dégradation de celles-ci, l'innovation porte dans ce projet sur le modèle économique et juridique de financement des réhabilitations des copropriétés. La Ville de Clichy-sous-Bois propose à ce titre de conduire une expérimentation sur une trentaine de logements, sur le secteur des Pommiers, pour viabiliser ce modèle qui doit permettre de réaliser des travaux de rénovation énergétique à coût optimisé et de couvrir le reste à charge des copropriétaires par la vente des droits à construire disponibles. Ce modèle, testé de manière inédite grâce au PIA, a vocation à devenir exemplaire pour pouvoir être mobilisé à plus grande échelle dans la rénovation de toute copropriété privée de taille intermédiaire, en voie de dégradation et donc fragile.



Positionnement des Pommiers et tracé du T4 dans le secteur du Bas-Clichy. Source : dossier de candidature de la Ville de Clichy-sous-Bois à l'AMI.

## GRENOBLE/ECHIROLLES (38)

*Excellence énergétique / Nouveaux services*



Secteur de la Villeneuve de Grenoble.  
Source : dossier de candidature de la Ville de Grenoble à l'AMI.

Pour réussir la transition énergétique du quartier et garantir la qualité d'usage des réhabilitations du patrimoine immobilier par les habitants du secteur des Villeneuves, Grenoble Alpes Métropole, en lien avec les villes de Grenoble et Echirolles, déploie une stratégie énergétique globale : mise en place d'outils d'accompagnement des bailleurs pour la conception et l'exploitation des bâtiments, outils de prise en main des logements à destination des habitants, mais aussi production locale d'énergies renouvelables et optimisation du réseau de chauffage urbain.

Afin d'accroître le reste pour vivre des ménages et d'améliorer leur cadre de vie, un "bouquet de services" sera co-construit avec les habitants dans les domaines de l'énergie, des transports, mais aussi de la gestion des déchets ou encore de l'alimentation, avec l'appui d'une analyse fine de leurs parcours de vie au quotidien pour répondre à leurs besoins.

## LILLE (59)

*Santé / Agriculture urbaine*

Dans le cadre du PIA, le projet de renouvellement urbain portant sur le secteur Concorde du quartier d'intérêt national du NPNRU "Secteur Sud" prend en compte le lien entre santé et urbanisme. A travers un projet d'ensemble composé d'un panel d'actions diversifié, il s'agit de faire émerger le premier territoire à "santé positive", en améliorant la qualité de l'air intérieur des logements et extérieur, en définissant des "parcours santé" dans les espaces publics, en contribuant à réduire les nuisances sonores (construction d'un mur anti-bruit solaire en bordure d'autoroute, en prenant en compte le paramètre du bruit dans les projets de construction et de réhabilitation), en intervenant sur les effets d'îlots de chaleur mais aussi en développant l'agriculture urbaine.



Vue du secteur Concorde à Lille.  
Source : dossier de candidature de la Ville de Lille à l'AMI.

## MANTES-LA-JOLIE (78)

*Stratégie globale de gestion de l'eau*

Alors que l'eau représente jusqu'à 58% des charges mensuelles dans certaines résidences, devant le chauffage, 21 leviers d'action sont proposés pour déployer une stratégie globale de gestion de l'eau dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. Déploiement de bassins écologiques dans les espaces publics, réutilisation des eaux de pluie dans l'habitat collectif et les bâtiments publics, équipement des logements avec des dispositifs connectés pour contrôler en continu et à distance la distribution et la consommation de l'eau, accompagnement des habitants pour les aider à réduire leur consommation : les interventions sont diversifiées et répondent à une dynamique systémique pour limiter les dépenses des habitants tout en améliorant leur cadre de vie.



Quartier du Val-Fourré, Mantes-la-Jolie. Source : ANRU (Kim Chiusano).

## MARSEILLE (13)

*Usages / Energie / Nouveaux services*

Marseille Provence Métropole et les bailleurs sociaux, Habitat Marseille Provence et 13 Habitat, accompagnent dans le quartier de grand ensemble Frais Vallons l'innovation par les usages. A travers sa démarche "nudge" d'incitation douce au changement des comportements, le projet vise la réduction de la facture énergétique (création d'une monnaie virtuelle pour récompenser les comportements vertueux en matière de consommation d'énergie, mise en place d'une démarche de certification de la performance énergétique, smart grid). La réflexion sur l'accompagnement des usages les plus exemplaires pourrait être étendue à d'autres quartiers de la métropole marseillaise.

Il s'agit par ailleurs, dans une démarche concertée de développer de nouveaux services, adaptés aux besoins des habitants, à la fois numériques (affichage numérique des consommations individuelles, wi-fi gratuit, espaces de co-working) et solidaires (achat de services avec la monnaie virtuelle locale).



2<sup>ème</sup> prix du concours photo "Mon paysage au quotidien, la France vue par ses habitants" dans la catégorie "scolaire", sous-catégorie "collège" organisé par le Ministère du développement durable, de l'écologie et de l'énergie - Photo montage des élèves du collège Jacques Prévert de Frais-Vallon exposée au MUCEM ([www.mucem.org/fr/node/3899](http://www.mucem.org/fr/node/3899)) dans le cadre de l'exposition "J'aime les panoramas".

Source : dossier de candidature de Marseille Provence Métropole à l'AMI.

## NANTERRE (92)

*Réhabilitation / Energie / Economie sociale et solidaire*

Le projet d'innovation porté par la Ville de Nanterre cible le secteur des 18 tours Aillaud, classées "patrimoine remarquable du XX<sup>ème</sup> siècle" dont il s'agit d'engager une réhabilitation ambitieuse à la faveur d'une plus grande efficacité énergétique. Prouesse architecturale emblématique de l'architecture contemporaine représentant près de 1400 logements, les tours méritent une intervention massive et globale en matière énergétique : traitement des façades et limitation des déperditions thermiques, installation de systèmes VMC double flux hygroréglables, mise en place d'un réseau de chaleur avec recours à l'utilisation des calories contenues dans les réseaux d'égouts ou de biomasse, remplacement des chaudières gaz en chaudières à condensation et installation de mini-cogénération gaz, pose de panneaux solaires, équipement des logements de compteurs d'énergie et de sondes de température reliées à une interface de pilotage informatique.

Pour donner une image nouvelle au quartier, la démarche engagée vise par ailleurs à déployer de nouveaux services, autour notamment de l'économie sociale et solidaire (installation d'une recyclerie dans une des tours et de composteurs collectifs dans les jardins partagés, déploiement d'un service d'autopartage, accueil d'artistes, aménagement de belvédères sur les toits, développement d'un réseau Lifi).



Secteur des tours Aillaud (quartier du Parc Sud) à Nanterre. Source : dossier de candidature de la Ville de Nanterre à l'AMI.

## PAU (64)

*Adaptation au vieillissement / Innovation sociale /  
Energie / Economie circulaire*

Le projet d'innovation portant sur le quartier de grand ensemble Saragosse, à Pau, cible les questions d'efficacité énergétique (thermographie des façades par drone, télérelevé des consommations énergétiques, éclairage public par LED avec détection de présence, construction neuve BEPOS, récupération de l'énergie fatale sur les réseaux d'assainissement) et de déploiement de l'économie circulaire, dans une logique de réduction des déchets (mise en place d'une déchetterie-recyclerie, valorisation des bio-déchets, amélioration du dispositif de conteneurs enterrés). Au-delà de l'innovation technique en faveur de l'excellence énergétique des bâtiments et du quartier, le projet porté par la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées porte l'ambition d'adapter le quartier au vieillissement de la population en lui apportant de nouveaux services innovants adaptés à ses besoins (conciergerie solidaire, colocations pour personnes âgées dans le logement social, équipement domotique des logements pour favoriser le maintien à domicile).



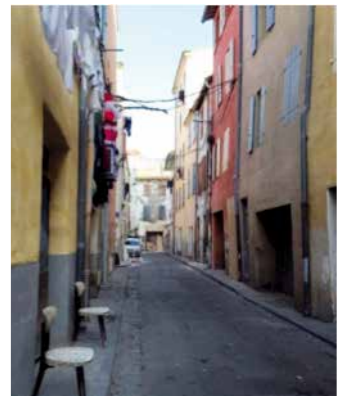
Projet de renouvellement urbain de Saragosse, à Pau.  
Source : dossier de candidature de la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées à l'AMI.

## PERPIGNAN (66)

*Autonomie énergétique / Financement participatif*

Quartier ancien très dégradé, le secteur Saint-Jacques porte l'ambition de devenir un démonstrateur d'excellence énergétique. Par la démolition et reconstruction de 2 îlots à énergie positive en autoconsommation reliés à un réseau d'électricité fermé indépendant du réseau public, et recourant à l'énergie solaire, il s'agit de réaliser pour la première fois en France des îlots en autonomie énergétique dans le tissu urbain existant. L'efficacité énergétique est assurée en phase d'exploitation par l'installation de capteurs qui permettent un suivi et une gestion intelligente en temps réel de la performance énergétique.

A travers ce projet qui vise une réhabilitation d'ampleur d'un site à proximité du centre-ville de Perpignan, il s'agit également d'expérimenter un financement participatif innovant par lequel les locataires sont en mesure d'investir dans le déploiement des énergies renouvelables.



Quartier Saint-Jacques, Perpignan.  
Source : ANRU (Kim Chiusano).

## PORT-DE-BOUC (13)

*Energie / Thalasso-thermie / Numérique /  
Economie sociale et solidaire*



Vue aérienne de la Lègue (premier plan) et des Aigues-Douces (arrière-plan).  
Source : dossier de candidature de la Ville de Port-de-Bouc à l'AMI.

Pour accompagner le projet de renouvellement urbain des secteurs de La Lègue et des Aigues-Douces, la Ville de Port-de-Bouc propose un panel d'actions diversifié autour de l'énergie (mise en place d'un système thalasso-thermique alimentant le réseau de chaleur collectif grâce aux ressources maritimes, extension du réseau de chaleur, rénovation thermique très performante du parc locatif social et privé, construction neuve BEPOS, accompagnement de la maîtrise individuelle des consommations), de la requalification des espaces publics (approche bioclimatique pour s'adapter et tirer profit du climat méditerranéen, aménagement d'itinéraires de mobilités douces, renforcement de la biodiversité) et du numérique (réseau public de bornes wifi). Le porteur de projet propose également des actions visant le "redéveloppement" économique du territoire par l'économie sociale et solidaire.

## ROUBAIX (59)

*Dépollution / Gestion des déchets / Maison à 1€*

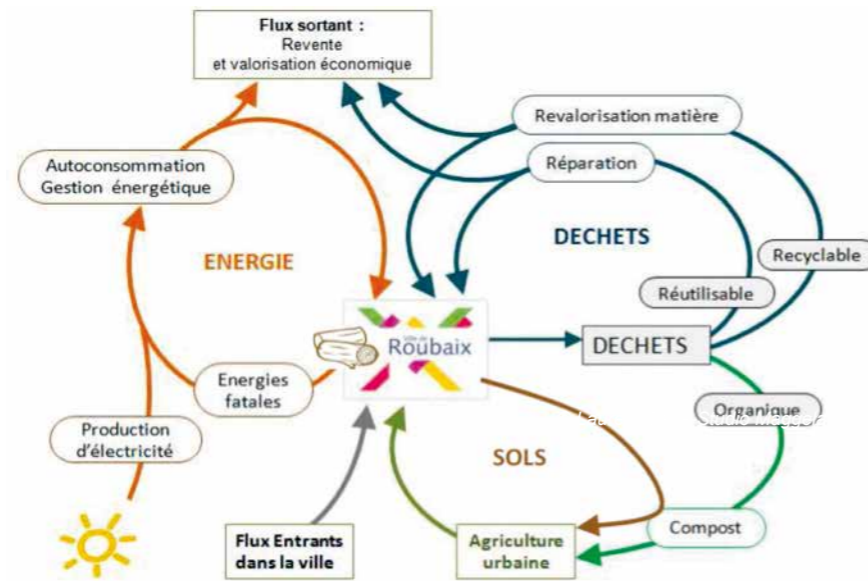
En articulation avec la démarche "zéro déchet" portée par la Ville de Roubaix, le recyclage et la régénération urbaine constituent le fil rouge du projet d'innovation accompagné par le PIA qui identifie autour de ces thématiques plusieurs types d'action :

→ Création de nouvelles filières de valorisation des matières (palettes, sacs plastique mais aussi marcs de café...), mise en place d'un lieu d'information, de vente et de services autour de la gestion des déchets, et création d'une "ruche zéro déchet" accueillant les acteurs de l'économie circulaire.

→ Biodécontamination des sols des friches industrielles et valorisation organique des biodéchets.

→ Industrialisation de solutions d'isolation des toitures des maisons à destination des ménages n'ayant pas accès aux aides de l'Anah.

Axe phare du projet d'innovation, la démarche "Maison à 1€" vise à favoriser l'accès à la propriété pour tous, tandis que près de 4000 logements sont vacants dans la ville de Roubaix. Par l'expérimentation d'un modèle économique et juridique nouveau, il s'agit de remettre sur le marché à moindre coût les maisons murées une fois réhabilitées.



*Schéma global d'écologie et d'économie circulaire sur Roubaix.  
Source : dossier de candidature de la Ville de Roubaix à l'AMI.*



*Rue Lannes, à Roubaix.  
Source : dossier de candidature de la Ville de Roubaix à l'AMI.*

## SAINT-DENIS DE LA RÉUNION (974)

*Autonomie énergétique / Micro smart grid / Santé / Déchets / Vivre-ensemble*

Dans une approche systémique et globale, qui s'attache à prendre en compte les enjeux intergénérationnels, la Ville de Saint-Denis de la Réunion propose un programme d'intervention qui permet de répondre aux problématiques propres aux territoires d'outre-mer.

→ La promotion de quartiers sobres en énergie se traduit par la recherche de l'autonomie énergétique, dans un contexte où, en raison du caractère insulaire de la Réunion, Saint-Denis est contrainte d'importer massivement des combustibles fossiles pour couvrir ses besoins. Pour ce faire, la Ville réalise un réseau électrique local indépendant plus performant et alimenté par les énergies renouvelables (énergies solaire et éolienne, mais aussi SWAC ("Sea-water air conditioning"), qui est un système de refroidissement par les eaux marines profondes). Il s'agira demain du premier microgrid tropical français qui permettra à Saint-Denis de la Réunion d'atteindre pour ses quartiers l'autonomie en énergie d'ici 2025. Par ailleurs, la Ville œuvre à réduire le phénomène d'îlot de chaleur urbain tropical, et met en place des dispositifs de maîtrise des dépenses énergétiques individuelles et collectives.

→ Afin d'améliorer la santé de la population, une réflexion est engagée sur l'amélioration des équilibres alimentaires et le développement des mobilités actives et partagées.

→ Enfin, la promotion d'un "vivre-ensemble solidaire" vise le réinvestissement des rez-de-chaussée et fonciers délaissés, la lutte contre le gaspillage de l'eau notamment, et l'amélioration de la gestion des déchets.



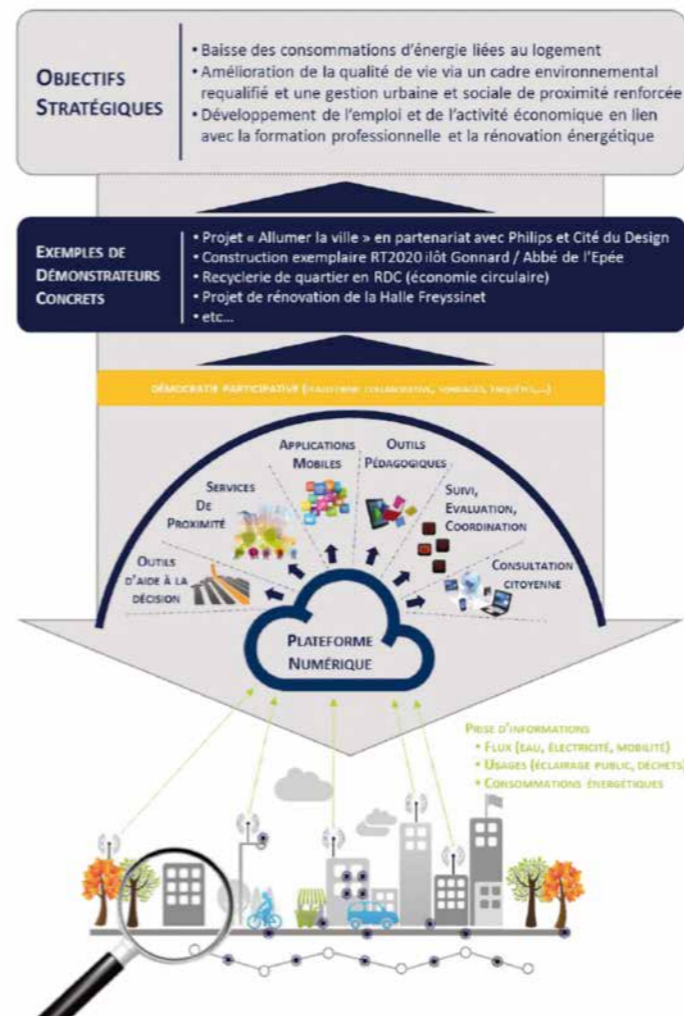
*Les quartiers Maréchal Leclerc, Vauban et Butor : le projet de renouvellement urbain Nord-Est-Littoral (PRUNEL).  
Source : dossier de candidature de la CINOR et de la Ville de Saint-Denis de la Réunion à l'AMI.*

## SAINT-ETIENNE (42)

*Numérique / Mobilité / Energie / Nouveaux services*

Le projet portant sur le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot à Saint-Etienne cible la conception d'une plateforme numérique de collecte, gestion et traitement des données urbaines pour mieux comprendre et améliorer le fonctionnement de ce quartier ancien : suivi en temps réel des flux (électricité, eau, mais aussi déplacements), usages (éclairage public, déchets notamment) et des consommations énergétiques. Grâce au recueil des éléments permettant l'analyse complète de la mobilité, de la consommation énergétique, de la "connectivité" mais aussi de la qualité des services, cet instrument numérique vise d'une part l'excellence (en matière de performance énergétique et environnementale à l'échelle des logements, des bâtiments et du quartier) et d'autre part la mise en place d'outils de communication, d'information et de participation citoyennes.

Avec ce projet pensé à l'échelle du quartier, Saint-Etienne Métropole et la Ville placent le numérique au service des habitants et de la qualité des services de proximité : bornes WiFi haut débit dans la rue, e-services gratuits (diffusion d'informations d'intérêt général géolocalisées, informations en direct sur les transports publics, offres promotionnelles chez les commerçants à proximité du lieu de connexion, information sur l'histoire, la culture ou les sites touristiques), interface d'échanges entre les habitants (prêt d'outils, échanges de services (entraide), autopartage, achats groupés...) mais aussi identification des bâtiments les plus énergivores pour cibler les rénovations les plus prioritaires.



La plateforme numérique au service du reste pour vivre des habitants et de l'amélioration de leur cadre de vie. Source : dossier de candidature de Saint-Etienne Métropole et de la Ville de Saint-Etienne à l'AMI.



Ilots Rondet (Tarentaize, à gauche) et Soleysel (Beaubrun, à droite). Source : dossier de candidature de Saint-Etienne Métropole et de la Ville de Saint-Etienne à l'AMI.

## SAINT-PIERRE DE LA RÉUNION (974)

*Agriculture urbaine / Alimentation / Mobilité / Gestion de l'eau et des déchets / Energie*

Tandis qu'à Saint-Pierre de la Réunion, un quart du budget des ménages est consacré à l'alimentation et qu'on y constate un déficit de commerces alimentaires, le projet portant sur le quartier du Bois d'Olive prévoit la mise en culture biologique d'une partie des parcelles privées, dans une logique d'autoproduction et d'autoconsommation. Il s'agit d'améliorer l'indépendance alimentaire des ménages mais aussi de développer l'activité économique sur le site en créant de nouveaux emplois. 47 hectares sont concernés par cette démarche innovante qui s'incarne par des Maisons collaboratives de l'innovation, lieux qui centralisent la gestion de l'ensemble des actions qui lui sont liées (sensibilisation des habitants, outils commun de jardinage, échange de graines et des productions, mise à disposition de vélos...). Aux côtés de ce levier d'action prioritaire, sont également abordées les questions de la mobilité, de la gestion de l'eau et des déchets, ainsi que la maîtrise énergétique.



L'autonomie alimentaire par la mise en culture des parcelles privées. Source : dossier de candidature de la CIVIS et de la Ville de Saint-Pierre de la Réunion à l'AMI.

## STAINS (93)

*Energie / Filière économique / Mobilité / Gestion des déchets*

Pour intégrer l'innovation de manière transversale aux différents volets du projet de renouvellement urbain portant sur Stains, la démarche mise en œuvre au titre du PIA vise :

- la définition d'une stratégie énergétique à l'échelle du quartier pour réduire les charges des locataires, en prenant appui sur une approche en coût global (coûts du logement appréhendés en phases de production et de gestion /usage avec la proposition notamment d'une " maison de l'assistance à maîtrise d'usage " ),
- l'engagement d'une réflexion sur la filière formelle qui pourrait se structurer autour de la mécanique, aujourd'hui sauvage, et l'accès pour tous aux solutions de mobilités innovantes (auto-partage, vélo-partage par exemple),
- et la mise en place des conditions de réutilisation des déchets de chantier à l'échelle de Plaine Commune, avec notamment la création d'une recyclerie. L'ensemble de la démarche d'innovation repose sur un processus participatif de co-construction des solutions avec les habitants, afin d'identifier les leviers d'amélioration de leurs usages et de réduction de leurs dépenses.



Le Clos-Saint-Lazare, à Stains. Source : dossier de candidature de la communauté d'agglomération Plaine Commune et de la Ville de Stains à l'AMI.

## VILLIERS-LE-BEL (95)

*Genre / Nouveaux services / Mobilité / Construction modulaire*



*L'innovation sociale au service de l'égalité dans la ville.*

*Source : dossier de candidature de la Ville de Villiers-le-Bel à l'AMI.*

La Ville de Villiers-le-Bel développe dans le cadre de son projet de renouvellement urbain une "approche intégrée de l'égalité", telle que définie par le Conseil de l'Europe. Il s'agit d'accompagner la conception d'espaces communs partagés par toutes et tous, lieux d'échanges et de solidarité. Les espaces communs ont vocation à conforter

la démarche environnementale initiée sur le territoire à travers l'élaboration d'un Agenda 21, ou encore la labellisation EcoQuartier, de permettre la circulation sereine de chacun, en favorisant la mobilité (réflexion sur les cheminements, l'éclairage mais aussi les odeurs dans l'espace public), de susciter la création de projets partagés (jardins, formations à la permaculture...), de constituer des espaces conviviaux en rez-de-chaussée et parties communes des immeubles (buanderies collectives, café des enfants, "outilthèque", garage associatif, cuisine collective, mais aussi réflexion sur les logements modulables). L'approche par le genre s'appuie sur le constat que les familles utilisent d'ores et déjà les bons gestes en ce qui concerne la gestion des fluides et énergies. Dans une logique d'augmentation du reste pour vivre, la Ville de Villiers-le-Bel considère que les économies à venir sont à trouver dans le partage des autres dépenses, liées par exemple aux réparations, à l'électroménager, à la garde d'enfants.

## VILLEURBANNE (69)

*Santé / Mobilité / Gestion des déchets*

Le projet d'innovation portant sur les quartiers Les Buers et Saint-Jean Villeurbanne appréhende les enjeux d'amélioration de l'attractivité et d'augmentation du reste pour vivre à la lumière de la problématique de la santé. Cette thématique ciblée se décline à travers différentes formes d'action (recherche de solutions innovantes de ventilation des logements pour une amélioration de la qualité de l'air, développement d'une ressourcerie pour une gestion plus vertueuse des encombrants, réduction des nuisances sonores et de pollution, événement autour de la danse et renforcement des mobilités douces pour inciter à la pratique sportive...) à la faveur d'une approche globale.

Pour assurer la prise en compte effective et pérenne des problématiques de santé dans l'urbanisme, il s'agit enfin de mettre en place un outil d'évaluation des impacts sur la santé (EIS). Outil d'aide à la décision, il doit permettre de formuler des recommandations pour maximiser les impacts positifs sur la santé des politiques d'aménagement et de renouvellement urbain.



*Vue aérienne du quartier des Buers à Villeurbanne.*

*Source : Ville de Villeurbanne*

## VITRY-LE-FRANÇOIS (51)

*Energie fatale / Agriculture urbaine / Mobilité*

Grâce au soutien du PIA, le projet de renouvellement urbain du quartier du Hamois à Vitry-le-François s'inscrit dans la dynamique globale du territoire en matière d'efficacité énergétique. En complémentarité de la démarche "système énergétique décentralisé" (SED), labellisé "TEPCV", qui vise à renforcer l'appréhension des problématiques énergétiques à l'échelle intercommunale, le projet d'innovation mis en œuvre dans le quartier de grand ensemble propose des actions de réduction des dépenses énergétiques susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle, telles que la récupération calorifique des eaux usées, le déploiement de panneaux solaires en toiture, ou le monitoring de certains logements témoins. Outre les innovations techniques et technologiques au service d'une réduction des consommations énergétiques, les habitants sont accompagnés pour faire évoluer leurs usages dans le cadre du défi "Famille à énergie positive".

Le projet comprend également des mesures liées à l'alimentation (jardins familiaux, compostage des biodéchets) et à la mobilité (véhicules partagés électriques).



Ces trois leviers d'action découlent d'une identification des postes de dépenses majeurs des ménages que sont la mobilité, l'alimentation puis chauffage, afin de répondre à l'enjeu d'accroître le reste pour vivre des habitants, en tenant compte des problématiques spécifiques d'une commune de moins de 50 000 habitants dont le marché immobilier est détendu.

Vue du quartier du Hamois, depuis le centre-ville (2014).  
Source : dossier de candidature de la Ville de Vitry-le-François à l'AMI.

## VITRY-SUR-SEINE (94)

*Maquette numérique / Réhabilitation / Energie / Gestion des déchets*

Dans le secteur Centre-ville Mario Capra Robespierre à Vitry-sur-Seine, le renforcement de la mixité fonctionnelle se traduit par la diversification des fonctions d'un immeuble de grande hauteur (réinvestissement des parkings notamment), très innovante compte-tenu des spécificités de l'objet architectural. Pour réduire les consommations énergétiques, la maquette numérique (BIM) est mobilisée de manière inédite pour la réhabilitation des logements locatifs sociaux et leur exploitation. Enfin, pour améliorer le cadre de vie des habitants, en particulier concernant la gestion des déchets, le réseau de tri pneumatique est déployé de manière innovante dans le quartier existant.



Opération du "Candide", un "extrait de nature" en logement locatif social à Vitry-sur-Seine. Source : dossier de candidature de la communauté d'agglomération Seine Amont et de la Ville de Vitry-sur-Seine à l'AMI.



PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR  
VILLE ET TERRITOIRES DURABLES

